

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ LAC SAINT-JEAN  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉDÉON

Procès-verbal d'une session régulière du conseil municipal de Saint-Gédéon tenue le lundi 1<sup>er</sup> mai 2023 à 19 h 30 à la salle du conseil municipal, à laquelle est présent le conseiller suivant : M. Michel Tremblay qui siège sous la présidence du maire, M. Émile Hudon.

Assiste également, M<sup>me</sup> Claudie Lambert, directrice générale, greffière-trésorière.

Sont absents : M. Jean-Sébastien Allard, M. André Gagnon, M. Pierre Boudreault, M. Gabriel Fortin et M. Jean Gauthier.

Comme le quorum n'a pas été constaté, la présente séance ne peut être tenue. Les membres présents ont ajourné la séance au lundi 8 mai 2023 à 19 h 30. Un avis écrit de l'ajournement sera signifié aux membres absents conformément à l'article 155 du Code Municipal.

---

Émile Hudon  
Maire

---

Claudie Lambert  
Directrice générale  
Greffière-trésorière